



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SABA Cleaner 48

## 1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

### Identification de la substance ou de la préparation

**Nom du produit** : SABA Cleaner 48  
**Art. Nr.** : 100193  
**Utilisation de la substance/préparation** : Solvant. Solutions de nettoyage.

### Identification de la société/entreprise

**Producteur** : SABA Dinxperlo BV  
 Industriestraat 3  
 Boîte Postale 3  
 NL - 7090 AA Dinxperlo  
 Les Pays-Bas  
 Téléphone: +31 315-658999  
 Télécopieur: +31 315-653207  
 E-mail: info@saba.nl

**Numéro d'appel d'urgence** : +31 315-658999

## 2. Information sur les composants

**Substance/préparation** : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	100	265-151-9	F; R11 Xn; R65 Xi; R38 R67 N; R51/53
Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus				

\* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

## 3. Identification des dangers

La substance est classifiée comme dangereuse par la Directive 67/548/EEC et ses amendements.

**Classification** : F; R11  
 Xn; R65  
 Xi; R38  
 R67  
 N; R51/53

**Risques physiques/chimiques** : Facilement inflammable.

**Risques pour la santé** : Irritant pour la peau.  
 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Risques pour l'environnement** : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appeler un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

- Moyens d'extinction** : En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO<sub>2</sub>.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : Liquide et vapeur très inflammables. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- Produit toxique pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.
- Risque lié aux produits de décomposition thermique** : Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions relatives à l'environnement** : Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié pour les déchets. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. NE PAS ingérer. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Éviter tout

contact du produit déversé avec le sol et les eaux superficielles. Laver abondamment après usage.

**Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

#### Matériaux d'emballage

**Recommandé** : Utiliser le contenant d'origine.

## **8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle**

#### Nom des ingrédients

naphta léger (pétrole), hydrotraité

#### Limites d'exposition professionnelle

**INRS (France). Notes: A défaut de les normes d'exposition professionnelles de ce produit, on recommande ce qui suit:**

VME: 1600 mg/m<sup>3</sup> 8 heure(s).

VME: 400 ppm 8 heure(s).

#### Contrôles de l'exposition

##### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

: Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

##### **Protection respiratoire**

: Porter un masque respiratoire purificateur d'air ou alimenté en air parfaitement ajusté et conforme à une norme approuvée si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Recommandé : filtre de vapeurs organiques (Type A)

##### **Protection des mains**

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des manchettes ou des gants étanches et résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Nous obtenons de bons résultats avec:

1-4 heure(s) (temps d'interférence): néoprène

##### **Protection des yeux**

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

Recommandé : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux

##### **Protection de la peau**

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, elles ne doivent pas être appliquées après le début de l'exposition.

Corps: Possible: Blouse de laboratoire (sarrau).

## **9. Propriétés physico-chimiques**

#### Informations générales

##### Apparence

##### **État physique**

: Liquide.

##### **Couleur**

: Incolore.

##### **Odeur**

: Hydrocarbure. (Faible.)

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

##### **Point d'ébullition**

: 94 à 99°C (201.2 à 210.2°F)

##### **Point de fusion**

: -91°C (-131.8°F)

##### **Point d'éclair**

: Coupe fermée: -4°C (24.8°F). Creuset ouvert: -4°C (24.8°F).

##### **Caractéristiques d'explosivité**

: Explosif en présence des flammes nues, des étincelles et des décharges statiques.

##### **Limites d'explosivité**

: Seuil minimal: 1.1% Seuil maximal: 7%

## SABA Cleaner 48

**Pression de vapeur** : 4.7988 kPa (36 mm Hg) (à 20°C)  
**Densité relative** : 0.71 g/cm<sup>3</sup>  
**Viscosité** : Dynamique: <5 cP (23 °C)

**Densité de vapeur** : 3.5 (Air = 1)  
**Taux d'évaporation (butyl-acétate = 1)** : 3.3 comparé à Éther anhydre.

### Autres informations

**Température d'auto-inflammation** : 204 à 215°C (399.2 à 419°F)  
**Teneur en COV** : COV (p/p) : 100

## 10. Stabilité du produit et réactivité

**Stabilité** : Le produit est stable.  
**Matières à éviter** : Légèrement réactif à réactif avec agents oxydants, les agents réducteurs.  
**Produits de décomposition dangereux** : Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

## 11. Informations toxicologiques

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Toxicité presque nulle par inhalation.  
**Ingestion** : Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.  
**Contact avec la peau** : Irritant pour la peau.  
**Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Toxicité aiguë

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
naphta léger (pétrole), hydrotraité	DL50	>5000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>15000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>2000 mg/kg	Orale	Humain/30 min
	DL50	34000 mg/kg	Cutané	Lapin
	DL50	>3160 mg/kg	Cutané	Lapin
	DL50	>2000 mg/kg	Cutané	Humain/30 min
	CL50	>50 mg/l (4 heure(s))	Inhalation	Rat
	CL50	62 mg/l (4 heure(s))	Inhalation	Rat
	CL50	75000 mg/m <sup>3</sup> (8 heure(s))	Inhalation	Rat
	CL50	>58 mg/l (4 heure(s))	Inhalation	Rat

## 12. Informations écotoxicologiques

### Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
naphta léger (pétrole), hydrotraité	Poisson (CL50)	24 heure(s)	10000 mg/l
	Daphnie (CE50)	96 heure(s)	>1000 mg/l

### Autres renseignements écologiques

#### Persistance/dégradabilité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>DBO<sub>5</sub></u>	<u>DCO</u>	<u>ThOD</u>
naphta léger (pétrole), hydrotraité			

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Demi-vie aquatique</u>	<u>Photolyse</u>	<u>Biodégradabilité</u>
naphta léger (pétrole), hydrotraité			

#### Potentiel bioaccumulatif

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>LogP<sub>ow</sub></u>	<u>BCF</u>	<u>Potentiel</u>
naphta léger (pétrole), hydrotraité	4.7		élevée

**Effets nocifs divers** : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** : Il faudra éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion des projections et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, les canalisations d'eau, les siphons et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.



**Classification des déchets** : 200113

**Catalogue Européen des Déchets** : 080409\*

**Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchet dangereux

### 14. Informations relatives au transport

#### Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionn	Étiquette	Autres informations
<b>Classe ADR/RID</b>	UN1206	Heptanes (naphta léger (pétrole), hydrotraité)	3	II		<b>Classification Code:</b> F1  <b>Quantité limitée</b> LQ4  <b>Tremcard CEFIC</b> 30GF1-I+II
<b>Classe IMDG</b>	UN1206	Heptanes (naphta léger (pétrole), hydrotraité)	3	II		<b>Programmes d'urgence ("EmS")</b> F-E, S-D

### 15. Informations réglementaires

#### Réglementation de l'Union Européenne

**Symbole(s) de dangers** :



Facilement inflammable, Nocif, Dangereux pour l'environnement

**Mentions de risque**

: R11- Facilement inflammable.  
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R38- Irritant pour la peau.  
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases de sécurité**

: S9- Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S16- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23- Ne pas respirer les vapeurs ou l'aérosols.  
S24- Éviter le contact avec la peau.  
S33- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
S62- En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Utilisation du produit** : La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.  
- Produit de consommation, Applications industrielles.

#### Autres Réglementations CE

**Protection des enfants** : Oui, applicable.

**Avertissement tactile d'un danger** : Oui, applicable.

**Classification statistique de la CEE (code douanier)** : 32089091

#### Réglementations nationales

## 16. Autres informations

**La référence du texte complet des phrases R se trouve dans les Sections 2 et 3 - France** : R11- Facilement inflammable.  
R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R38- Irritant pour la peau.  
R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**La référence du texte complet des classifications se trouve dans les Sections 2 et 3 - France** : F - Facilement inflammable  
Xn - Nocif  
Xi - Irritant  
N - Dangereux pour l'environnement.

#### Historique

**Date d'édition** : 20-2-2004.

**Élaborée par** : J.W. Diesveld.

#### Avis au lecteur

*Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenues aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.*

*Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.*

**Date d'édition :** 20-2-2004.

**Page 6 de 6**